

EXTRAIT du REGISTRE DES ARRETES du MAIRE

OBJET : tournage d'un film

Le Maire de la société MY FANTASY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT que pour permettre l'organisation et le bon déroulement d'un tournage de film il est nécessaire de réglementer le stationnement.

ARRETE

Article 1er : Le stationnement sera réservé à l'équipe du tournage uniquement :

Parking cour MOLLIET

Parking du Gymnase

Parking de la Piscine

Du 29 novembre 2023 à 7H00 au 30 novembre 2023 à 20h00.

Article 2 : Des panneaux réglementaires disponibles aux Services techniques porteront ces dispositions à la connaissance des usagers, et seront mis en place par le demandeur si besoin.

Article 3 : La Police Municipale, la Gendarmerie Nationale, seront chargées de faire respecter les dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- La Brigade de Gendarmerie,
- La Police Municipale,
- Services Techniques Municipaux.
- Société My FANTASY

ARBOIS, le 28 novembre 2023
Madame La Maire,
Valérie DEPIERRE

